



## Relevé de décisions réunion du Conseil Communautaire du 5 février 2015

Étaient présents : voir tableau de présence

Le conseil communautaire est accueilli par M. DEMESMAY, Maire et Président du Syndicat mixte de la Loue dans les locaux de la mairie de Rurey.

Présentation de la commune de Rurey, puis du syndicat mixte, par MM. DEMESMAY, Emmanuel CRETIN (chargé de Natura 2000) et Cyril THEVENET (Directeur du syndicat).

### *Zone d'activités : signalétique et vente*

\* Signalétique : à l'unanimité moins 1 voix (J.F. DUGOURD s'abstient), choix des devis de

- Fixe Idée, pour la signalétique intérieure de la ZA (montant de 2 254€ TTC)

- Franche-Comté Signaux, pour les panneaux directionnels à installer de part et d'autre de l'échangeur de la RN 83 (montant de 500€ + pose DDT).

\* Présentation du projet de M. Stéphane DAGUE, représentant le groupe Intermarché, au conseil communautaire du projet d'installation d'une station-service poids lourds et véhicules légers, sur la ZA intercommunale.

Pour mener à bien cette installation, il souhaite acquérir 3 parcelles (n° 1, 2 et 8), ainsi qu'une partie de la voie de desserte de ces parcelles, afin de permettre aux camions de manœuvrer sans abîmer la voirie.

Tarif de la partie de voie de desserte au même prix que les parcelles.

Les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil communautaire, par 3 voix contre, 0 abstention et 31 voix pour, accepte le principe de vente des parcelles choisies.

\* Modification du règlement intérieur de la ZA : voir en annexe.

### *Orientations budgétaires*

\* Explications sur une approche (non définitive en ce qui concerne les recettes de fonctionnement) du compte administratif 2014.

Présentation du tableau détaillé par la Présidente et les Vice-présidents, sur l'ensemble des orientations budgétaires et d'une projection de budget primitif 2015. Les actions seront décidées lors du vote du CA 2014 et du BP 2015, en mars prochain.

\* Subvention et intervention de L. ROBERT à l'Office de tourisme : après présentation d'un argumentaire par M. DEMESMAY, concernant la situation de l'office de tourisme, il est décidé de maintenir le montant de la subvention à l'office, à hauteur de 12 000€ sur le projet de budget prévisionnel 2015 qui sera soumis au vote, ainsi que la mise à disposition d'un salarié de la CCCQ durant 6 mois (durée hebdomadaire à définir).

\* Taux d'imposition : il apparaît évident que la baisse des dotations de l'Etat et l'engagement à venir concernant le très haut débit imposeront une hausse des taux d'imposition. Le conseil communautaire est partagé entre une augmentation de 2% dès 2015 et le report de l'augmentation à 2016, auquel cas la hausse serait plus importante.

Le vote des taux 2015 interviendra à l'occasion du vote du budget, en mars.

### *Schéma de mutualisation*

La CCCQ doit établir un schéma de mutualisation pour le 31 mars 2015, date théorique.

Afin d'établir un état des lieux des mutualisations, existantes et de recenser les souhaits des communes, un questionnaire a été envoyé aux maires.

Précisions : la mutualisation n'implique en aucun cas un transfert de compétences. Il s'agit d'organiser au mieux les services et de maîtriser les coûts pour les collectivités, sur la base du volontariat.

## *Questions diverses*

\* Gestion des impayés de la CCCQ, principalement du budget OM : les élus souhaitent que Mme. OUDOT, Trésorière, leur transmette la liste des foyers concernés. Les communes semblent les mieux placées pour informer la trésorerie sur la situation des redevables et rendre les relances plus efficaces.

\* Contrat enfance jeunesse : une réunion, avec la CAF et tous les Présidents de syndicats scolaires ou maires concernés par l'accueil petite enfance ou le périscolaire, le **13 février, à 14h, à la CCCQ**.

Il s'agit de préparer le nouveau contrat 2015-2018. Autorisation du conseil communautaire pour la signature du prochain contrat enfance jeunesse.

\* Indemnité de conseil à Madame OUDOT, Trésorier de la CCCQ : modification de la délibération prise en décembre. Le taux voté est de 100% (1 abstention).

\* Délégué CCCQ au syndicat mixte du Pays Loue Lison, en remplacement de L. JACQUES, démissionnaire : G. MOUGIN est élu par le conseil communautaire (unanimité).

\* Modification des tarifs de la taxe de séjour : la loi de finances 2015 impose une modification des conditions et des montants de la taxe de séjour. La CCCQ s'aligne sur les tarifs adoptés au niveau des CC du Pays Loue Lison :

Type hébergement	Tarifs
Hôtels, meublés, gites d'étape et de séjour, chambres d'hôtes, 4* et 5* et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	1,00€
Hôtels, meublés, gites d'étape et de séjour, chambres d'hôtes 3 * et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,90€
Hôtels, meublés, gites d'étape et de séjour, chambres d'hôtes 2*, villages vacances, et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,75€
Hôtels, meublés, gites d'étape et de séjour, chambres d'hôtes 1 * et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,65€
Hôtels non classés, Meublés non classés, gites d'étape et séjour non labellisés, chambres d'hôtes non labellisées, hébergements insolites non labellisés et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,60€
Terrains de camping et de caravanage 3 et 4*, et tous les autres terrains de plein air de caractéristiques équivalentes	0,55€
Terrains de camping et de caravanage 1 et 2* et moins, et, et tous les autres terrains de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20€

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>o</sup> avril 2015.

\* Rencontre des Maires et de la Présidente de la CCCQ avec M. SETBON, nouveau secrétaire général de la Préfecture : le **jeudi 5 mars 2015, à 18h, à la CCCQ**.

## **Prochaines réunions 2015**

Bureau :                    jeudi 12 mars, à 18h  
                                  mardi 12 mai, à 18h

Conseil communautaire : jeudi 26 mars, à 20h 30, à la CCCQ  
                                  jeudi 28 mai, à 20h 30

COMMUNES	TITULAIRE		SUPPLEANT	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	proc X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET	X	Jean-Louis MOUGET	
By	Charles JACQUES		Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	X
Charnay	Claude OUTREY	X	J. Claude STADELMANN	
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	exc	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	X X		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT		Roger GOY	exc
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	X	Maurice BRAEMS	X
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X X		
Fourg	Pascal DUGOURD		Christophe LEGAIN	X
Goux	Patricia GUYETANT	X	Magali OLMEDA	exc
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	X
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	
Mesmay	J. Louis POGLIANO		Jérôme LEFEBVRE	X
Montfort	Jean-Luc SAGE	X	Stéphane TISSOT	
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X exc		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	X
Palantine	Bernadette FAILLENET	X	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN	X	Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN	X	Philippe LANOY	
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	proc X exc		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	exc	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	X	Alain MONNIER	exc
Samson	Jacques PAUL		Rémy PAUL	